



# SEMAINE DE RELÂCHE

Du 7 au 11 mars 2022  
200, côte de la Mer (Chalet des sports)

## Service de garde

- Du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 30 ;
- 10 \$ / jour ;
- Offert aux enfants de 5 à 12 ans ;
- Places limitées.



## Chalet des sports

Plateaux accessibles tous les jours  
dès 10 h : ski de fond, raquette,  
glissade et patinoire

Contactez Vincent Laflamme pour plus d'information  
418 862-9163, poste 225 /// [loisirs@notre-dame-du-portage.ca](mailto:loisirs@notre-dame-du-portage.ca)

# PROGRAMMATION

## Lundi 7 mars

Avant-midi : Glissade et ballade en ski de fond (vêtements chauds).

Après-midi : Après-ski en format cinéma au Chalet des sports (pop-corn offert sur place, apportez vos gourmandises).



## Mardi 8 mars

Avant-midi : « Atelier bricolage - donne vie à ton animal préféré ! »

Après-midi : Chasse aux trésors dans les sentiers de raquette (vêtements chauds).



## Mercredi 9 mars

Avant-midi : Visite chez Loup-Phoque (départ à 8 h 30, apportez un repas froid).

Après-midi : Mini-fête foraine à l'extérieur du Chalet des sports (vêtements chauds).



## Jeudi 10 mars

Avant-midi : Atelier de cuisine et bricolage hivernal (apportez votre repas).

Après-midi : Atelier d'initiation à la trottinette des neiges (vêtements chauds).



## Vendredi 11 mars

Journée blanche au Chalet ! Toute activité et location est gratuite pour les résidents de Notre-Dame-du-Portage (sur présentation d'une preuve de résidence). **Aucun service de garde n'est offert durant cette journée.**



# INFORMATIONS

## Comment s'inscrire

- En ligne via la plateforme Qidigo, à l'adresse : [qidigo.com/u/Municipalite-de-Notre-Dame-du-Portage](https://qidigo.com/u/Municipalite-de-Notre-Dame-du-Portage)
- En se présentant au bureau municipal pour remplir le formulaire d'inscription sur les heures d'ouverture :  
(lundi, mercredi et jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30  
vendredi : 8 h 30 à 12 h)
- Par téléphone au 418 862-9163, poste 225.

## Modalités de paiement

Tous les frais d'inscription pour les activités peuvent être réglés en argent, par débit ou chèque au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage et par crédit pour les inscriptions en ligne. **Tous les paiements doivent être réglés avant les activités.**

## Annulation ou remboursement

Une activité peut être reportée ou annulée si le nombre de participants est insuffisant ou si la température n'est pas clémente. Si l'annulation est faite par la Municipalité, le participant est remboursé en totalité. Si le participant ne se présente pas à l'activité pour laquelle il s'est inscrit, **aucun remboursement ne sera fait.**

## Horaire du Chalet des sports

Pour connaître l'horaire du Chalet des sports, consultez la page Facebook de la Municipalité ou photographiez le code QR à la droite de ce texte.

